

## Rapport des Délégués canadiens à la Quatorzième Assemblée de la Société des Nations

Le Très Honorable R. B. BENNETT, C.R., M.P.,  
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,  
Ottawa, Canada.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les actes de la quatorzième Session ordinaire de la Société des Nations qui s'est réunie à Genève du 25 septembre au 11 octobre 1933.

Sur les cinquante-sept Etats membres que compte la Société des Nations, cinquante-quatre étaient représentés à l'ouverture de la session. Etaient absents la République Argentine, le Houduras et le Japon. Au cours de l'Assemblée, la République Argentine a adhéré d'une manière définitive au Pacte de la Société des Nations.

La délégation canadienne se composait de l'honorable Robert J. Manion, ministre des Chemins de fer et Canaux, comme premier délégué; de l'honorable Philippe Roy, Ministre canadien en France; et le Dr Walter A. Riddell, Conseiller permanent du Canada auprès de la Société des Nations. L'honorable G. Howard Ferguson, Haut-Commissaire du Canada dans le Royaume-Uni, qui a été désigné comme membre de la délégation, mais s'est trouvé dans l'impossibilité d'assister à cause de l'urgence d'autres affaires. M. Jean Désy, Conseiller de la Légation canadienne à Paris, agissait comme délégué suppléant. Dr Paul E. Renaud remplissait les fonctions de Secrétaire de la délégation.

La session de l'Assemblée, comme par les années passées, a été ouverte par le Président du Conseil en exercice, M. Mowinkel, délégué de la Norvège. Dans son discours d'ouverture, M. Mowinkel a constaté, avec regret, que la situation de la Société des Nations, vis-à-vis de l'opinion publique, ne s'était pas améliorée depuis la dernière réunion de l'Assemblée. Il expliqua que ce qui attira l'attention des peuples n'était pas le travail quotidien de la Société, mais son pouvoir à créer une meilleure entente entre les nations, à consolider et à assurer la paix. Il a été forcé de reconnaître, toutefois, que la possibilité toujours présente d'une guerre constituait une menace constante. Quinze ans après la fin de ce crime fratricide, la guerre mondiale, nous constatons à notre honte, a-t-il dit, que nous n'avons fait que peu de progrès sur la voie d'une meilleure entente entre les peuples. On s'attendait que la Conférence du désarmement et la Conférence monétaire et économique accomplissent de grandes choses en faveur de la paix, mais les résultats ont été plutôt négatifs que positifs et ont aidé à répandre le découragement et le désillusionnement. M. Mowinkel s'est félicité de la conclusion du Pacte à Quatre qui exercera une influence heureuse pour apaiser les divergences et pour amener un rapprochement économique et politique. En terminant il se félicita de la collaboration étroite que les Etats-Unis d'Amérique avaient apporté à la Société des Nations au cours de l'année.